

COLLOQUE INTERNATIONAL

« METROPOLES ET REGIONS, ENTRE CONCURRENCES ET COMPLEMENTARITES. REGARDS CROISES FRANCE / ITALIE »

9, 10, 11 AVRIL 2014, PARIS

RESUME

Dans un contexte marqué par la multiplication des débats et des réformes portant sur les mailles métropolitaines en Europe, ce colloque international a pour ambition de contribuer à la réflexion contemporaine sur les rapports entre les échelles régionale et métropolitaine. Il s'agira de croiser le point de vue territorial et celui des politiques publiques, en privilégiant la perspective comparative entre la France et l'Italie. Organisé par l'Ecole française de Rome, en partenariat avec l'UMR Géographie-cités (Universités Paris-Diderot et Paris 1, CNRS) et le Lab'urba (Université Paris-Est), et avec la collaboration des Universités de Rome et de Turin, il réunira à la fois des enseignants-chercheurs et chercheurs de géographie, aménagement, histoire, sciences politiques et sociales, et des responsables politiques et techniciens de l'aménagement métropolitain et régional.

ARGUMENTAIRE : UNE QUESTION STRUCTURELLE REVISITEE PAR LA CRISE

La question des concurrences et des complémentarités entre régions et métropoles se pose avec une acuité nouvelle depuis environ deux décennies dans un double contexte : celui de la mondialisation qui, en Europe comme ailleurs, accentue les concurrences entre territoires « gagnants » et « perdants » ; celui de la décentralisation, qui contribue à redéfinir les formes de gouvernance dans un processus toujours évolutif. Or, depuis 2008, celui-ci connaît, sous l'effet de la crise financière mondiale, de brusques oscillations : partout en Europe, la crise conduit à repenser les modalités et les mailles du gouvernement du territoire à la lumière crue des déficits publics et de la recherche d'économies d'échelles.

Abordée à la fois par les sciences sociales (colloque de Luxembourg, juin 2011) et les sciences politiques et de l'aménagement (colloque co-organisé par le CRAPE et Sciences Po Rennes, octobre 2011 ; colloque de Paris, novembre 2012), la question des rapports entre métropoles et régions est également posée directement par les acteurs publics : municipalités, régions, intercommunalités, provinces ou départements, mailles de gestion et mailles de projet, sollicitent et inventent de nouvelles formes d'organisation et de régulation des rapports entre ces deux niveaux. Les évolutions législatives concomitantes en cours en Italie et en France (projets de loi du 26 et du 23 juillet 2013) ont donné une acuité nouvelle au débat sur les



rapports entre communes, intercommunalités, mailles métropolitaines en construction et région.

Dans ce contexte, l'ambition de ce colloque est de contribuer à nourrir ce débat, d'une part en croisant au plus près le point de vue territorial et celui des politiques publiques, d'autre part en privilégiant la perspective comparative entre la France et l'Italie

Alors qu'elle a longtemps été considérée comme un entre-deux entre les modèles politico-institutionnels de matrice centralisée à la française et les modèles fédéraux à l'allemande, l'Italie est devenue dans les deux dernières décennies le laboratoire d'une décentralisation avancée mais conflictuelle, que ce soit au niveau régional ou local. Dans ce « pays aux cent villes », la décentralisation conduit donc à s'interroger sur les ressorts de la régionalisation et sur ses rapports avec le fait métropolitain. L'Italie produit également des effets d'écho avec la France : elle part, en effet, avec une certaine avance, puisque les réflexions en la matière s'y ancrent dans deux décennies de réformes : les unes profondes, modifiant la nature même de l'Etat - réformes constitutionnelles de 2001 et 2009 - ; les autres, plus légères *a priori* mais ayant remodelé le pouvoir territorial au bénéfice des communes et des régions ; d'autres, enfin, sans cesse remises à l'agenda politique mais jamais concrétisées jusqu'à aujourd'hui, comme la loi sur les « aires métropolitaines » de 1990.

En France, le débat sur les métropoles a émergé surtout à partir de la fin des années 2000, dans le contexte de la « réforme territoriale » aujourd'hui relancée. Toutefois, les questions de la construction de mailles métropolitaines et de leurs rapports avec l'échelon régional y ont été posées dès les années 1990, et ont pris parfois un tour conflictuel, comme en témoignent les débats récurrents sur le Grand Paris.

Adopter un point de vue comparatif répond aussi à l'ambition d'inscrire les échanges, sinon dans une dimension opérationnelle, tout au moins en interaction avec la demande sociale et politique qui s'exprime dans les deux pays.

AXES THEMATIQUES

Les communications pourront s'inscrire dans trois principaux axes thématiques.

1) Territoires vécus, périmètres institutionnels et sentiments identitaires : une géohistoire des mailles régionales et métropolitaines

Le binôme identités régionales / identités locales - plus que métropolitaines - est souvent présenté comme un couple structurant pour les habitants comme pour l'action publique, mais qu'en est-il à l'heure de la métropolisation, qui rebat les cartes territoriales ? Qu'apporte un regard rétrospectif sur la construction et la représentation des territoires institutionnels, régionaux et métropolitains, dans les deux pays ?



2) Gouvernance, planification et aménagement métropolitains

La question récurrente et incontournable des échelles pertinentes de la gouvernance et de l'aménagement métropolitains sera abordée à partir de trois entrées : les grands projets et les « grands chantiers », en tant que marqueurs de la métropolisation et objet de concurrences et de coopérations interterritoriales ; les transports urbains et régionaux, en tant qu'exemples des enjeux complexes de la gestion des grands services métropolitains ; les solidarités infra-métropolitaines et la prise en compte par les acteurs publics des « laissés-pour compte » de la métropolisation, dans un contexte d'exacerbation des inégalités socio-spatiales à toutes les échelles.

3) Quelle place pour les régions capitales ?

Si les réalités métropolitaines de Rome - représentative de la « métropole européenne moyenne » (3 à 4 millions d'habitants selon les mailles statistiques utilisées) et fortement concurrencée par Milan - et de Paris - en situation de macrocéphalie et comparable seulement à Londres en Europe avec ses 11 millions d'habitants - sont disparates, en revanche, plusieurs questions se posent dans des termes très proches dans les deux villes, notamment : celle des processus spécifiques de décentralisation ou de recentralisation concernant les régions et les villes-capitales, du Grand Paris à Roma Capitale.

MODALITES DE SOUMISSION

Le colloque vise à réunir à la fois des doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs de géographie, aménagement, histoire, sciences politiques et sociales, et des responsables politiques et techniciens de l'aménagement métropolitain et régional.

Les auteurs sont invités à soumettre un résumé de **2500 à 3000 signes** en format Word, en caractère Times New Roman, taille 12.

Les propositions de communication doivent aussi comprendre les **éléments suivants** :

- les coordonnées précises du ou des auteurs ;
- le titre de la communication (en majuscule, gras, taille 14) en précisant l'axe thématique envisagé ;
- 3 à 5 mots-clés ;
- une bibliographie (10 références principales au maximum).

Les propositions de communication sont à adresser par mail en fichier attaché à l'adresse suivante : **metrop-regio.efr@parisgeo.cnrs.fr**

Une deuxième sélection des communications s'effectuera après le colloque pour publication.



Dates limites :

- envoi du résumé : **15 décembre 2013** ;
- réponse du comité scientifique : 31 janvier 2014 ;
- colloque : 9-10-11 avril 2014.

Lieux : Université Paris-Diderot et Ecole d'urbanisme de Paris (Université Paris-Est Créteil).

Langues de travail : le français et l'anglais (exceptionnellement l'italien avec support informatique en français).

COMITES

Comité d'organisation : le colloque est organisé par le groupe *Italie : recompositions territoriales du local à l'Europe* de l'Ecole française de Rome. Le pilotage est assuré par Marco Cremaschi (Università degli studi di Roma Tre), Aurélien Delpirou (Université Paris-Est Créteil), Dominique Rivière (Université Paris-Diderot) et Carlo Salone (Università degli studi e Politecnico di Torino).

Comité scientifique : Daniel Béhar (Université Paris-Est Créteil), Marco Cremaschi (Università degli studi di Roma Tre), Aurélien Delpirou (Université Paris-Est Créteil), Ernesto D'Albergo (Università degli studi della Sapienza di Roma), Philippe Estèbe (IHEDATE), Floriana Galluccio (Università degli studi di Napoli - L'Orientale), Francesca Governa (Università degli studi di Torino), Christian Lefèvre (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Paolo Molinari (Università Cattolica di Milano), Petros Petsiméris (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Gilles Pinson (Sciences Po Bordeaux), Maria Prezioso (Università degli studi di Roma II - Tor Vergata), Dominique Rivière (Université Paris-Diderot), Carlo Salone (Università degli studi e Politecnico di Torino).

